

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE – N° 2026-141

« COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA PLAINE DE L'AIN »

L'an 2026, le mercredi 24 juin, à 18h00, le Conseil de la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Lhuis, sous la présidence de Jean-Louis GUYADER, Président.

Date de convocation : jeudi 18 juin 2026 - Secrétaire de séance : Marcel JACQUIN

Nombre de membres en exercice : 85 - Nombre de présents : 70 - Nombre de pouvoirs : 8 - Nombre de votants : 78

Étaient présents et ont pris part au vote : Daniel FABRE, Liliane FALCON, Aurélie PETIT, Christian de BOISSIEU, Marie-Christine SEYTIER, Jean-Marc RIGAUD, Philippe BROYER, Jean-Pierre BLANC, Rémi CHRISTIN, Marine PELISSIER, Mohamed ABBES, Vincent MANCUSO, Elodie WIMMER, Dominique DELOFFRE, Lionel MANOS, Laurent BOU, Frédéric PELLEGRIN-ROMEGGIO, Daniel MARTIN, Bernard PERRET, Serge MERLE, Mireille MARTINEZ, Jean-Louis GUYADER, Clément TARPIN-LYONNET, Claire ANDRE, Emilie LAGRUT, Gérard BROCHIER, Serge GARDIEN, Joël MATHY, Alexandre NANCHI, Yann GOAZIOU, Walter COSENZA, Jérôme GANDON, Patrice MARTIN, Emmanuel GINET, Alexandre JOUX, Jean-Pierre GAGNE, Danielle BERRODIER, Franck PLANET, Claire RAMONDOT, Jean-Luc RAMEL, Elisabeth LAROCHE, Jean-Alex PELLETIER, Régine GIROUD, Frédéric TOSEL, Patricia PONCEBLANC, Samir HABI, Franck VOLLAT, Emmanuel SIMONNET, Denis JACQUEMIN, Laurent REYMOND-BABOLAT, Nathalie MICOLAS, Fabien THOMAZET, Valérie CAUWET DELBARRE, Pascal COLLIGNON, Lionel CHAPPELLAZ, Franck CHAPITEAU, Béatrice DALMAZ, Yves VENÇON, Marie-Françoise PICOLO, Florence RIESSER, Patrick MILLET, Marcel JACQUIN, Pascal VETTARD, Pascale VERSAUD, Morgan CORNEFERT, Estelle BARBARIN, Françoise VEYSSET-RABILLOUD, Philippe BERTRON, Nathalie NOUET, Eric BEAUFORT

Étaient excusés et ont donné pouvoir : Daniel GUEUR (à Daniel FABRE), Stéphanie PARIS (à Liliane FLACON), Sylvie SONNERY (à Jean-Pierre BLANC), Eric MAITRE (à Denis JACQUEMIN), Estelle GROSCLAUDE (à Clément TARPIN-LYONNET), Gaël ALLAIN (à Emilie LAGRUT), Roseline PIRET (à Walter COSENZA), Alexia MACREZ (à Yann GOAZIOU)

Étaient excusés et suppléés : François COUROUBLE (par Danièle MAUFFREY)

Était excusé : Françoise GARIBIAN, Eric GAILLARD, Cécile VIGIER

Étaient absents : Serge GOMES, Lionel KLINGLER, Nazarello ALONSO

Objet : Approbation des subventions annuelles 2026 versées au titre du Contrat de Ville

Vu la délibération n°2024-071 approuvant le contrat de ville 2024-2030 « Les Courbes de l'Albarine » à Ambérieu-en-Bugey,

Considérant l'appel à projets 2026 relatif au soutien aux actions développées au sein du quartier politique de la ville,

M. Bernard PERRET, vice-président, expose que l'appel a été lancé pour l'année 2026 au titre du contrat de ville et de ses actions.

Ainsi, la Communauté de communes s'est positionnée pour soutenir 8 des 16 projets annuels retenus :

- Le projet « Point Justice » déposé par le Point Justice de l'Ain, en lien avec l'accès aux droits et France Services pour lequel il est proposé le versement d'une subvention de 2 900 €.
- Le projet « Je me sens bien » déposé par l'association AIDA - Centre Social, en lien avec le sport, pour lequel il est proposé le versement d'une subvention de 1 500 €.
- Le projet « café séniors » déposé par l'association AIDA - Centre Social, en lien avec la politique intergénérationnelle, pour lequel il est proposé le versement d'une subvention de 500 €.
- Le projet « Ambition stage » déposé par l'association AIDA - Centre Social, en lien avec l'orientation, pour lequel il est proposé le versement d'une subvention de 1 000 €.
- Le projet « Coordination linguistique » déposé par l'association Ecrit 01, en lien avec l'accès aux droits, pour lequel il est proposé le versement d'une subvention de 1 700 €.
- Le projet « Bugey Mobilité » déposé par l'association de L'accorderie du Bugey, en lien avec la mobilité pour lequel il est proposé le versement d'une subvention de 1 500 €.
- Le projet « ASL pré-emploi » déposé par l'association AIDA - Centre Social, en lien avec l'Emploi, pour lequel il est proposé le versement d'une subvention de 5 200 €.
- Le projet « Nos talents sportifs » déposé par le CDOS, en lien avec le sport pour lequel il est proposé le versement d'une subvention de 1 200 €.

Pour rappel, la Communauté de communes soutient également quatre projets structurants au travers de Conventions Pluriannuelles d'Objectifs sur la période 2024-2026.

Le Conseil communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- DECIDE de retenir à l'appel à projets les 8 projets présentés ci-dessus, au titre du contrat de ville « Les Courbes de l'Albarine » pour l'appel à projet 2026.
- DECIDE de verser les quatre subventions annuelles au titre du contrat de ville « Les Courbes de l'Albarine » pour l'appel à projet 2026.
- AUTORISE le président, ou son représentant ayant reçu délégation, à signer les conventions liées à ces projets et leurs éventuels avenants.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, pour extrait conforme,

Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente délibération,

Transmise en Sous-Préfecture de Belley, le 02/07/2026

Publiée

Le Président, Jean-Louis GUYADER

06 JUIL. 2026

**Pour le président et par délégation,
Le 1^{er} vice-président,
Marcel JACQUIN**

